



CTSD du Calvados

Mardi 26 mars 2019

Déclaration préalable du SGEN-CFDT

Monsieur le directeur académique,

Le projet de carte scolaire que vous nous présentez cette année est sensiblement différent de celui que nous avons découvert il y a un an. Le SGEN-CFDT salue le renforcement du dispositif 100 % de réussite en CP ainsi que l'augmentation des quotités de décharge des directeurs qui vont dans le bon sens.

Mais nous déplorons encore une fois le nombre élevé de fusions d'écoles, non pas par principe, mais parce qu'elles s'effectuent dans la plupart des cas sans le consentement de nos collègues et très souvent même sans qu'ils soient consultés !

Si nous apprécions les dédoublements en CP, nous regrettons vivement la suppression totale des dispositifs « plus de maîtres que de classes », qui ont pourtant fait leurs preuves, d'une part en terme de moyens, mais aussi comme facteurs d'expérimentation et d'innovation dans les écoles qui en ont bénéficié. Or, les apprentissages fondamentaux ne se limitent pas au CP : comment prendre en charge efficacement les difficultés scolaires dans les niveaux de classe qui suivent ?

Il ne faudrait pas que ces dispositifs servent avant tout d'affichage à un ministre soucieux de cultiver une image volontariste dans les médias.

En effet, nos collègues n'en peuvent plus d'être l'objet de joutes politiques, de surenchères caricaturales et réactionnaires.

Notre ministre ferait bien de nous montrer une vraie confiance, au lieu de faire voter une loi qui n'en porte que le nom.

Oui, notre école a besoin de changement. Mais dans la durée et dans la sérénité. Au contraire, notre ministre nous envoie des signaux angoissants, en faisant voter un article

portant sur l'exemplarité des enseignants, en lançant la création d'un nouvel établissement qui ne répond pas aux besoins des directeurs, en demandant la présence du drapeau tricolore ainsi que l'affichage des paroles de la Marseillaise et de la carte de France dans toutes les classes du pays...

Alors que notre école a besoin d'évaluer la politique scolaire, notre ministre supprime le CNEC, salué par tous pour le sérieux de ses travaux menés en toute indépendance.

Non, les conditions de la confiance ne sont pas réunies. C'est pourquoi nos collègues seront dans la rue samedi pour dénoncer une loi inutile et délétère.